GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

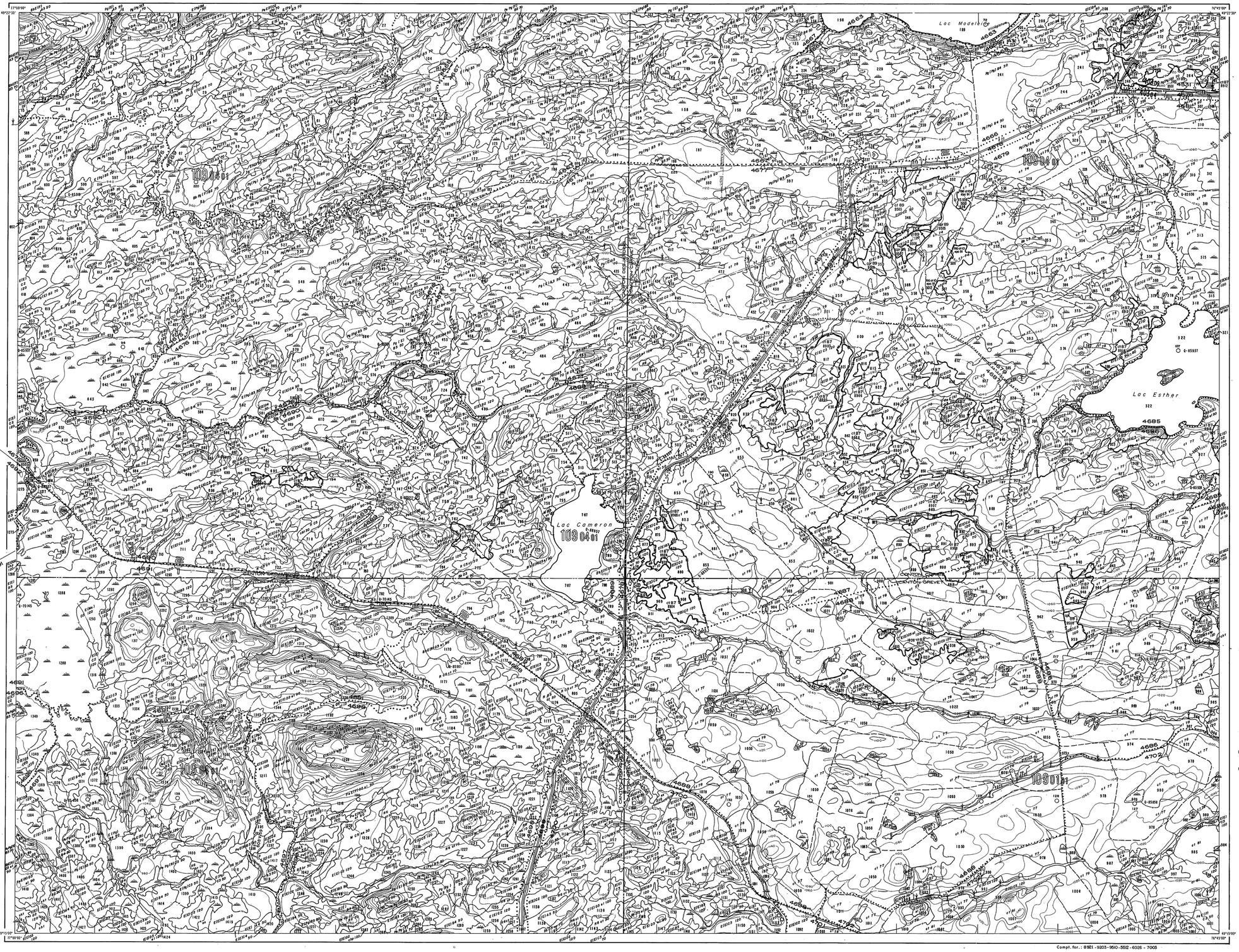

Compt. for.: 8921 - 9203 - 9510 - 5512 - 6026 - 7003

À jour : avril 1995

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, tertiaire
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, étangs
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élevage
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Corridors, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	rsm
Coupe progressive irrégulière, ensemencement	cpi
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cj
Coupe par bandes (ou en ilots)	cb
Plantation à racines nues	pin
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Ensemencement naturel	ena
Récolte des bois faibles isolés (obtention fibres)	rcf

N.B. Ces interventions projettent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- — — 0 sapin et/ou épinette blanche
- — — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
- — — 0 pin blanc et/ou pin rouge
- — — 0 pin blanc
- — — 0 pin rouge
- — — 0 mélèze (tamarac)
- — — 0 épinette
- — — 0 mélèze

Pessière
- — — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tronc)
- — — 0 épinette noire
- — — 0 sapin
- — — 0 pruche
- — — 0 pin blanc et/ou pin rouge
- — — 0 pin rouge
- — — 0 pin blanc
- — — 0 sapin (sauf épinette blanche)
- — — (plantation d'épinette blanche)
- — — (plantation d'épinette de Sitka-Alaska)
- — — (plantation d'épinette noire)
- — — (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
- — — 0 sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
- — — 0 sapin (baumier)
- — — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
- — — 0 pin blanc et/ou pin rouge
- — — 0 pin rouge
- — — 0 pruche
- — — 0 mélèze
- — — 0 sapin (sauf épinette blanche)

Pinède 0 pin blanc
- — — avec pin rouge
- — — (0 pin rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
- — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
- — — avec mélèze
- — — avec pin blanc
- — — avec pruche
- — — avec sapin et/ou épinette blanche
- — — (plantation)
- — — (plantation de pin sylvestre)

Pinède 0 pin rouge
- — — (0 pin blanc occupent plus de 75% de la portée résineuse)
- — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
- — — avec mélèze
- — — avec pruche
- — — avec sapin et/ou épinette blanche
- — — (plantation)

Pinède 0 pin gris
- — — (0 pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- — — avec thuya (cèdre)
- — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
- — — avec mélèze
- — — avec pin rouge
- — — avec pruche
- — — avec sapin et/ou épinette blanche
- — — (plantation)
- — — Plantation de pin sylvestre

Cédrière
- — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- — — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
- — — 0 mélèze
- — — 0 pin blanc et/ou pin rouge
- — — 0 pin gris
- — — 0 pin gris
- — — 0 sapin et/ou épinette blanche
- — — (plantation de thuya?...)

Prucheraie
- — — (la pruche occupe plus de75% de la portée résineuse)
- — — 0 thuya (cèdre)
- — — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
- — — 0 mélèze
- — — 0 pin blanc et/ou pin rouge
- — — 0 pin gris
- — — 0 sapin et/ou épinette blanche
- — — (plantation)

MÉLÈZE
- — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- — — 0 thuya (cèdre)
- — — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
- — — 0 pin blanc
- — — 0 pin rouge
- — — 0 pin gris
- — — 0 sapin
- — — 0 sapin et/ou épinette blanche
- — — (plantation de mélèze européen)
- — — (plantation de mélèze japonais)
- — — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg(R)
— — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(R)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr(R)
— — — avec résineux	F1 R	F1 R(R)
— — — avec bouleau jaune	F1 Bj	F1 Bj(R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Eb S	Eb S (R)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	Bb S	Bb S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb Eb	Bb Eb(R)
— — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg(R)
— — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb(R)
— — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr(R)
— — — avec résineux	Bb R	Bb R (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	Bj R	Bj R (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
Peuplerie à ombre sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg(R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb(R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr(R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
Peuplerie à ombre résineux	Pe R	Pe R (R)
Cédrière mixte résineux	Cd R	Cd R (R)
Cédrière résineuse	Cd R	Cd R (R)
Mélangée à feuillus tolérants	M R	M R (R)
— sur station humide	M R	M R (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — sur station humide	F3
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — —	Bj
Peuplerie	Pe
Cédrière	Cd
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Cd Bb
— — — à bouleaux jaunes	Cd Bj
— — — à feuillus tolérants	Cd F2
— — — à feuillus d'essences intolérantes	Cd F1
— — — à feuillus d'essences tolérantes	Cd F2
Plantation d'érable à sucre	P érS
— — de chêne rouge	P chR
— — de peuplier	P peU
— — de peuplier hybride	P peH
— — de tilleul d'Amérique	P TiA

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — Dd
Dénudé et semi-dénudé humide — Dh
Jumeau — J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (exemple)
Terrain agricole — A
Emplacement artisan, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bande	cb
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cl
Éclaircie	ec
Éclaircie légère	ecl
Brûlé par feu	brûl

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinettes blanche résineuses
- 18 50 %
- 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Chablis	br
Chablis partiels	bp
Épidémie sévère	ns
Incendie	in
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TYPES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
20 "	21-40 "	80-30 "	30-80 "
30 "	41-60 "	80-30 "	30-80 "
40 "	61-80 "	90-30 "	30-90 "
50 "	81-100 "	90-30 "	30-90 "
60 "	101 et plus	100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Pour qu'il dominance de feuil. tolérante, inférieur ou égal à des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, pourvu qu'il des tiges entre 0 et 90 ans.

Vieilleuse inéquienne: Pour qu'il dominance de feuil. tolérante, supérieur à des tiges ayant plus de 90 ans. Autres peuplements, pourvu qu'il des tiges ayant plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1 (%)	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 75 %	f
Sévère	0 % et plus	s

Superficie actuelle de parcelle 0 % — 5 %

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 sp 60 m 0
- m densification
- 0 classe de pente
- sp classe de hauteur
- 60 densité
- C3 classe de hauteur
- E3 classe de densité
- S1 sous groupe d'essences
- groupement d'essences

R C4 cr 60 D1
- D1 classe de densité
- 60 classe de pente
- cr classe de l'origine
- C classe de hauteur
- R classe de densité
- R type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'IMG. FOR. : WALSH, FORTIN & ASS. / SIGNATURE : Jacques Fortin

CARTO. FORÊT. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'IMG. FOR. : / SIGNATURE :

Photographie aérienne : 1985
Carte forestière { Année de publication : 1986
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 87
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 2*

109 04 01
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 4030 4*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 9400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 4696 *

Région écologique — 12a

Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour la identifier et la localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32 F-11	32 F-10	32 F-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 F-6	32 F-7	32 F-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 F-3	32 F-2	32 F-1	

32 F/7 S.O.

2